

déconsolidants, relate Philippe Pougeard. *Le phénomène reste encore marginal mais nous prêtons attention à ce sujet* ».

Soucieuses d'améliorer leur bilan, les sociétés détenues par les fonds de private equity sont intéressées par ces opérations. « *La hausse des taux a toutefois tendance à freiner un peu l'intérêt pour ces montages, expose Olivier Lène, Directeur adjoint du marché des grands comptes et de l'international, Crédit Mutuel Factoring et Factofrance. Mais l'intérêt de la déconsolidation reste fort et le contexte de crise va faire repartir les opérations* ».

La baisse de ces opérations ne semble en tout cas pas imputable au durcissement des contrôles des commissaires aux comptes, dont font état les entreprises et leurs conseils. La tendance remonte à environ dix ans, selon les acteurs du marché. En déconsolidation, les cessions de créances donnent lieu à l'intervention d'un assureur crédit en cas de problème, pour 90% ou 95% du montant, le reste de l'impayé étant couvert par du collateral apporté par l'entreprise cédante. La pratique n'a pas évolué à cet égard dernièrement.

« *Pour les programmes déconsolidants, les contrôles et les exigences des informations à fournir ont tendance à augmenter, certains commissaires aux comptes réclament même aux entreprises de leur fournir une opinion d'un tiers de confiance avant d'approuver l'inscription de l'opération en hors bilan* », rapporte Paul Guerrier, Associé, BDO Advisory. Mais si elles anticipent le temps passé en échanges d'informations avec les CAC pointilleux, les entreprises ont accès à ces structurations.

L'affacturage français tourné vers l'international

Autre segment qui semblerait en ralentissement, l'affacturage international. Chez Société Générale, dont le pôle d'affacturage réalise 60% de son activité à l'international, la dynamique n'était pas au rendez-vous l'an dernier. « *Alors que l'international était l'un des moteurs de croissance du marché de l'affacturage depuis dix ans. Société Générale Factoring a vu sa croissance marquer le pas pour la première fois en 2023* », déclare Philippe Pougeard.

Même écho chez Crédit Mutuel Alliance Fédérale. « *Le marché français est très international. L'affacturage a permis de gérer 66 milliards d'euros de créances l'année dernière dont 21 milliards sur le segment de l'international. Ce moteur de la croissance de l'affacturage ces dernières années a tendance à se ralentir un peu mais il va repartir* »,

anticipe Nicolas Morgant, Directeur du Marché International de Crédit Mutuel Factoring et Factofrance.

En effet, la demande des groupes qui veulent des offres uniformisées pour leur affacturage multi-pays reste soutenue. « *Les grands groupes sont aujourd'hui très intéressés par des programmes d'affacturage intégrant leurs filiales dans plusieurs pays, ce qui leur permet de mieux négocier le prix du programme et de n'avoir qu'un seul contrat et un seul système d'information à gérer, expose Mathieu Arnoux. Les programmes paneuropéens fonctionnent bien et les entreprises demandent à présent d'intégrer leurs filiales au-delà de l'Europe, comme aux Etats-Unis ou au Canada* ».

Les banques françaises sont capables de maîtriser les règles locales d'autres pays et de permettre à leurs clients d'utiliser leur affacturage presque comme s'il était domestique. La filière affacturage du groupe Crédit Mutuel Arkea Alliance Fédérale couvre trois continents et 28 pays, en Europe, Amérique du Nord et l'Océanie. « *Nous proposons aux groupes internationaux une centralisation en France du programme d'affacturage portant sur toutes leurs créances à l'international (c'est-à-dire les créances commerciales de leurs filiales installées à l'étranger), indiquent Nicolas Morgant et Olivier Lène. Les entreprises disposent ainsi d'un fonctionnement homogène du programme avec reporting centralisé* ». Les programmes sont devenus flexibles et simples, avec un contrat cadre et une simple adaptation au droit local sur les rachats de factures. L'entreprise a affaire à un interlocuteur multilingue pour tout le programme.

Affacturage export

L'international peut aussi concerner l'activité d'exportation où Crédit Agricole Leasing & Factoring affirme ses ambitions. « *L'affacturage export consiste à financer les flux de factures de clients français en affaires avec des tiers dans d'autres pays européens, explique Hervé Varillon, Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring. Nous avons mis en place il y a trois ans une plateforme de traitement unifié à l'échelle européenne des factures, permettant de gérer les flux en un seul contrat, quelle que soit la devise et en prenant en compte les droits différents selon les pays. Dans 80% des cas, ces contrats sont déconsolidants* ». L'activité du groupe pour les opérations à l'international affichait une hausse de +7,6% en fin 2023 et de 7% en fin de premier trimestre 2024, avec une forte croissance liée à la Pologne.

In fine, le ralentissement est donc considéré comme passager. « *La fin de l'argent très bon marché remet en*